

## Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique :  
Date de publication : 03/02/2021

### BA - Réductions et crédits d'impôt - Réductions d'impôt

---

#### Positionnement du document dans le plan :

BA - Bénéfices agricoles  
Réductions et crédits d'impôts  
Titre 1 : Réductions d'impôts

Les exploitants agricoles peuvent bénéficier de réductions d'impôts qui sont le plus souvent communes aux autres catégories d'imposition (bénéfices industriels et commerciaux [BIC], bénéfices non commerciaux [BNC]) ainsi qu'à l'impôt sur les sociétés (IS).

Seront examinés successivement dans ce titre les réductions d'impôt suivantes :

- mécénat ou réduction d'impôt pour les dons en faveur des œuvres et organismes visés à l'[article 238 bis du code général des impôts](#) (chapitre 2, [BOI-BA-RICI-10-20](#)) ;
- la réduction d'impôt pour adhésion à un centre de gestion agréé (chapitre 3, [BOI-BA-RICI-10-30](#)).

**Remarque** : L'[article 29 de la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020](#) a abrogé la réduction d'impôt pour l'acquisition d'un trésor national codifiée à l'[article 238 bis-0 AB du code général des impôts](#) pour les opérations pour lesquelles le compromis de vente ou le contrat de vente n'a pas été signé à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Pour prendre connaissance des commentaires antérieurs, il convient de se reporter au [BOI-BA-RICI-10-10](#).